Nations Unies E/CN.7/2018/L.1

Conseil économique et social

Distr. limitée
12 mars 2018
Français
Original : anglais

Commission des stupéfiants
Soixante et unième session
Vienne, 12-16 mars 2018

Projet de rapport

Rapporteur : Wietze Sijtsma (Pays-Bas)

Organisation de la session et questions administratives

A. Ouverture et durée de la session

1. La Commission des stupéfiants a tenu sa soixante et unième session à Vienne du 12 au 16 mars 2018. Sa Présidente a ouvert la session.

2. À la 1re séance, le 12 mars 2018, la Commission a visionné un message vidéo du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a fait une déclaration liminaire. Une déclaration a été faite par le Président de l'Organe international de contrôle des stupéfiants. La Commission a également visionné un message vidéo du Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé.

3. 3. Des déclarations liminaires ont été faites par le représentant de l'Équateur (au nom du Groupe des 77 et de la Chine), l'observateur de l'Égypte (au nom du Groupe des États d'Afrique), l'observateur du Bangladesh (au nom du Groupe des États d'Asie et du Pacifique), l'observateur de l'État plurinational de Bolivie (au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes) et l'observatrice de la Bulgarie (au nom des États Membres de l'ONU qui sont membres de l'Union européenne ainsi que de l'Albanie, de l'Andorre, de l'Arménie, de la Bosnie-Herzégovine, de l'ex-République yougoslave de Macédoine, de la Géorgie, de l'Islande, du Liechtenstein, du Monténégro, de la République de Moldova, de la Serbie, de Saint-Marin et de l'Ukraine).

4. La session a comporté au total [...] séances plénières et [...] séances du Comité plénier.

B. Participation

5. Ont participé à la session les représentants de [...] États membres de la Commission ([...] n'étaient pas représentés). Y ont également assisté les observateurs de [...] autres États Membres de l'Organisation des Nations Unies ainsi que d'États non membres, des représentants d'organismes des Nations Unies et des observateurs d'organisations intergouvernementales, non gouvernementales et autres. La liste des participants est publiée sous la cote E/CN.7/2018/INF/2.

Merci de recycler

C. Élection du Bureau

6. À la section I de sa résolution 1999/30, le Conseil économique et social a décidé que, à compter de l'an 2000, la Commission des stupéfiants devrait, à la fin de chaque session, élire son Bureau pour la session suivante et encourager ce dernier à jouer un rôle actif dans les préparatifs des réunions ordinaires et des réunions intersessions de la Commission pour permettre à celle-ci de donner des orientations continues et efficaces au programme contre la drogue de l'ONUDC.

7. Conformément à cette résolution et à l'article 15 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil, la Commission a, à l'issue de la reprise de sa soixantième session, le 8 décembre 2017, ouvert sa soixante et unième session à la seule fin d'élire son Bureau pour cette session. À cette séance, elle a élu la Présidente, le Premier Vice-Président, la Deuxième Vice-Présidente et le Rapporteur.

8. Le 15 décembre 2017, le Groupe des États d'Europe orientale a présenté la candidature d'Alena Kupchyna (Bélarus) à la fonction de troisième vice-président. À sa 1re séance, le 12 mars 2018, la Commission a élu sa Troisième Vice-Présidente.

9. Compte tenu de la rotation des fonctions selon le principe de la répartition régionale, les membres du Bureau de la Commission à sa soixante et unième session et leurs groupes régionaux respectifs sont les suivants :

Bureau	*Groupe régional*	*Membre*
Présidente	États d'Amérique latine et des Caraïbes	Alicia Buenrostro Massieu (Mexique)
Premier Vice-Président	États d'Afrique	Michael Adipo Okoth Oyugi (Kenya)
Deuxième Vice-Présidente	États d'Asie et du Pacifique	Ayesha Riyaz (Pakistan)
Troisième Vice-Présidente	États d'Europe orientale	Alena Kupchyna (Bélarus)
Rapporteur	États d'Europe occidentale et autres États	Wietze Sijtsma (Pays-Bas)

10. Conformément à la résolution 1991/39 du Conseil économique et social et à la pratique établie, un groupe composé des Présidents des cinq groupes régionaux, du Président du Groupe des 77 et de la Chine et du représentant ou de l'observateur de l'État assurant la présidence de l'Union européenne aide le Président de la Commission à régler les questions d'organisation. Ce groupe et les membres du Bureau constituent le bureau élargi prévu dans la résolution 1991/39 du Conseil.

11. Pendant la soixante et unième session de la Commission, le bureau élargi s'est réuni les [...] et [...] mars 2018 pour examiner des questions liées à l'organisation des travaux.

D. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

12. À sa 1re séance, le 12 mars 2018, la Commission a adopté par consensus son ordre du jour provisoire et le projet d'organisation de ses travaux (E/CN.7/2018/1), conformément à la décision 2017/242 du Conseil économique et social. L'ordre du jour était le suivant :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Débat général.

Débat consacré aux activités opérationnelles

4. Questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique :

   a) Travaux du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ;

   b) Directives sur les questions politiques et budgétaires pour le programme contre la drogue de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ;

   c) Méthodes de travail de la Commission ;

   d) Composition des effectifs de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et questions connexes.

Débat consacré aux questions normatives

5. Application des traités internationaux relatifs au contrôle des drogues :

   a) Modifications du champ d'application du contrôle des substances ;

   b) Examen de substances en vue d'éventuelles recommandations d'inscription aux Tableaux des Conventions : difficultés à résoudre et travaux futurs de la Commission des stupéfiants et de l'Organisation mondiale de la Santé ;

   c) Organe international de contrôle des stupéfiants ;

   d) Coopération internationale visant à assurer la disponibilité des stupéfiants et des substances psychotropes à des fins médicales et scientifiques tout en empêchant leur détournement ;

   e) Autres questions découlant des traités internationaux relatifs au contrôle des drogues.

6. Application de la Déclaration politique et du Plan d'action sur la coopération internationale en vue d'une stratégie intégrée et équilibrée de lutte contre le problème mondial de la drogue :

   a) Réduction de la demande et mesures connexes ;

   b) Réduction de l'offre et mesures connexes ;

   c) Lutte contre le blanchiment d'argent et promotion de la coopération judiciaire pour renforcer la coopération internationale.

7. Suite donnée à la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le problème mondial de la drogue tenue en 2016, notamment dans les sept domaines thématiques du document final.

8. Coopération et coordination interinstitutions des actions menées pour aborder et combattre le problème mondial de la drogue.

9. Recommandations des organes subsidiaires de la Commission.

10. Contributions de la Commission aux travaux du Conseil économique et social, conformément à la résolution 68/1 de l'Assemblée générale, y compris concernant le suivi, l'examen et la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Préparatifs du débat ministériel

11. Préparatifs du débat ministériel devant se tenir pendant la soixante-deuxième session de la Commission, en 2019.

***

12. Ordre du jour provisoire de la soixante-deuxième session de la Commission.

13. Questions diverses.

14. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa soixante et unième session.